

sition Romaine, à cause des maladies dangereuses qui sont répandues actuellement dans tous les pays, il permet en vertu de son autorité apostolique aux évêques de dispenser leurs sujets de l'abstinence et du jeûne aussi longtemps que les circonstances le demanderont.

Sa Sainteté désire que les fidèles qui profiteront de ce privilège s'appliquent avec plus de soin aux bonnes œuvres qui peuvent leur mériter la clémence divine. C'est pourquoi il les exhorte à secourir les pauvres, à prier et assister aux offices dans les églises, à fréquenter les sacrements, à s'efforcer d'apaiser Dieu, à faire cesser les nombreux maux dont nous sommes affligés, à satisfaire à la justice divine que la grande corruption des mœurs et d'innombrables infamies, obligent à nous punir si sévèrement.

1<sup>o</sup> En vertu du pouvoir qui Nous est accordé par Sa Sainteté dans un décret du 14 janvier, jusqu'à nouvel ordre et à partir du 7 février, Nous dispensons tous les fidèles, le clergé et les communautés de l'archidiocèse, de faire maigre et de jeûner ;

2<sup>o</sup> Cependant Nous espérons que pendant la Semaine Sainte ceux qui le pourront sans danger, au moins le vendredi saint, feront des pénitences ;

3<sup>o</sup> Les dimanches et fêtes d'obligation, après le dernier évangile des grand'messes, on chantera le psaume *Miserere* ;

4<sup>o</sup> Dans les missions et les communautés où l'on n'a pas chanté la messe, on récitera ou l'on chantera ce psaume.

Sera la présente lettre circulaire lue au prône le premier dimanche après sa réception.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

E. A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec.

---

#### NECROLOGIE

Mgr Michel Edouard Méthot, prêtre du Séminaire de Québec, est décédé à l'Hôpital-Général, le 6 du mois courant, à l'âge de 65 ans et 6 mois. Il était gravement malade depuis près d'un an. Ses amis avaient d'abord espéré que sa constitution finirait par triompher du mal qui l'a emporté, mais depuis quelques mois, personne n'entretenait plus aucun espoir. C'est la quatrième victime que la mort fait dans les rangs du clergé de Québec, depuis le commencement de la nouvelle année.